

Module 1 : Introduction et présentation

- Définir la notion de risques professionnels
- Connaître la réglementation en vigueur
- Déterminer les enjeux économiques et sociaux
- Identifier les responsabilités du dirigeant
- Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et de santé au travail

Module 2 : Méthodologie

- Identifier les types de risques par poste de travail
- Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Déterminer les risques
- Evaluer les conséquences de ces risques dans une grille de cotation
- Hiérarchiser les risques
- Préparer un plan d'action

Module 3 : Construction du document unique

- Structurer et rédiger le DUERP
- Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise
- Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions
- Optimiser la démarche
- Mettre en place de bonnes pratiques
- Intégrer la gestion de santé et sécurité au travail
- La formation des salariés en matière de santé et sécurité au travail



Durée

1 jour



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membres élus au CSE, responsable QHSE

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Elaborer le DUERP de manière autonome
- Identifier les risques professionnels
- Rédiger une grille d'évaluation des risques
- Préparer un plan d'action

Méthodes pédagogiques

- Exposés de cours
- Exercices de groupe
- Discussions

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.